

Partager la décision

Comment organiser le partage ?

Mieux partager ? Comment s'en élabore la décision ? Quelles expériences et quelle mémoire partager pour mieux décider ?

Le partage contesté

L'information et sa médiatisation nous révèlent dans une instantanéité planétaire les désordres actuels de nos sociétés. Protestations et contestations surgissent et se multiplient, tant localement, venues du terroir, de l'usine ou du quartier, qu'internationalement, tirées des craintes sociétales, environnementales ou de la détérioration récurrente des termes de l'échange entre Nord et Sud, ou encore de la dispersion des pouvoirs de nuisances de plus en plus accessibles.

L'universalisation des droits paraît s'effacer derrière la globalisation des peurs. D'autant que la rumeur, qui est le plus vieux média du monde, et qui revêt des habits neufs audiovisuels ou d'internet, a pour ressorts le déséquilibre, l'alerte, le drame et colporte mal les messages du devoir accompli, du courage ou de la prise de responsabilité.

Il faut écouter la protestation et la contestation des modes du partage qu'opèrent le collectif, la cité, les institutions, les pouvoirs au nom de l'utilité publique ou de l'intérêt général. Pour chacun, quelle part de territoire de ressources, d'alimentation, d'énergie, d'eau, d'air respirable, de fréquences sonores et d'ondes non nuisibles ? Pour chacun, quel temps accordé au corps, à la santé et à la souffrance, au travail, aux déplacements, à l'esprit et au savoir, au plaisir et aux loisirs, aux affects et à la relation, au rêve.

L'homme porte en lui plutôt la division que la partition, **l'indifférence, l'égoïsme, la violence et à la fois la quête** d'appartenance, **du consensus** idéalisé ou de l'harmonie. Les contradictions sont la vie, complémentaires comme le yang et le yin, comme les heurts avec le réel des inconscients individuels ou de l'imaginaire collectif, comme la conjonction jungienne des opposés. La protestation, la contestation sont dans la nature des choses. Vouloir les faire disparaître s'apparente à l'irénisme ou risque de confiner au totalitarisme.

Le terrorisme et la résurgence du nihilisme à l'échelle mondiale paraît contaminer les modes de contestations. Que dire de la menace proférée, à l'appui d'une négociation, par les ouvriers d'une entreprise de l'Est de la France de verser l'acide de leur production dans la rivière voisine ! Que dire du rejet qui transgresse jusqu'à la folie d'un Richard Durn devenu tueur face à un conseil municipal !

Le lien et le compromis du dialogue

L'expression radicale des rapports de force nie l'autre et tue le dialogue. La recherche est difficile, de plus en plus violente, du **compromis pour vivre ensemble**, du contrat social, ou du pacte qui est, selon Paul Ricoeur, cette structure de confiance dans laquelle s'intercale un lien social. Or, le pouvoir, rappelle Hannah Arendt, qui correspond à l'aptitude de l'homme à agir, appartient à un groupe aussi

longtemps que ce groupe n'est pas divisé. Ou mieux s'il s'organise autour d'un projet commun.

Les modèles sociaux et politiques sont ébranlés. Les nouvelles formes de gouvernance hésitent à émerger. Sans compromis social, le pouvoir ne peut ni réguler, ni protéger, ni prévenir, ni anticiper.

Organiser le partage c'est aujourd'hui reprendre le chemin de l'agora. Mettre le citoyen au cœur du mouvement des idées. Dans la formation et la circulation des opinions se rencontrent les réponses aux défis, la résolution des problèmes, l'arrangement des choses contradictoires. Car pour Socrate, c'est en traversant la "doxa", la couche des opinions, que l'on parvient au "logos", le savoir fondé, opposé aux convictions irraisonnées, communicable. **La maïeutique** de la conversation avec l'autre, ou **du débat public** avec les citoyens, permet d'espérer écarter le déni d'avenir, pour tenter d'atteindre un savoir ou un désir partagé, pour se réunir dans la conception d'un projet.

L'espoir réside dans l'appétit de participer aux décisions, qu'on observe en France, en Europe, comme partout à travers le monde. Nos concitoyens protestent que tout est décidé en dehors d'eux. "On ne nous dit rien". "On ne nous considère pas, sauf pour voter et payer des impôts". Répondre aux questions d'un institut de sondage paraît un leurre provocant... L'exigence de prendre part à la délibération se nourrit aussi de la désaffection envers les politiques, jugés impuissants à dénouer la complexité des problèmes, l'enchevêtrement des compétences ou des responsabilités et à en rendre compte.

Le refus de chèques en blanc à la démocratie représentative conduit la société dite civile à requérir plus de transparence, plus de clarté et de simplicité et **plus de démocratie participative**.

Les coups de semonce se multiplient qui viennent rappeler le déficit d'implication civique et l'intérêt d'une participation, qui se satisfait de moins en moins des rendez-vous électoraux..

Face au non-dit du partage incertain...

Le développement, comme la civilisation, peut s'avérer mortel. Dans l'inconscient social et dans nos références politiques, le progrès est intimement associé à des valeurs d'espoir, de dépassement individuel et collectif. Mais, de plus en plus, on voit les dangers des emballements de la technique, qui a chassé la nature, comme un fantasme romantique, du domaine de la science. On voit les risques de ne plus maîtriser les interactions entre tous les phénomènes vivants, tant intérieurs à la personne humaine, que l'enveloppant dans la biosphère.

Comment éclairer l'avenir, les négociations institutionnelles entre représentants élus et forces sociales, les décisions des pouvoirs ? **Conduire des politiques publiques entre les écueils de la complexité** ? La prospective technologique a montré ses limites à mal prendre en compte l'appropriation sociale du progrès. L'expertise économique, outre ses faiblesses ou ses incapacités, s'avère mal préparée à aborder les questionnements écologiques ou psychologiques.

Le décideur public, démuni, craignant d'avoir à avouer les limites de ses savoirs et donc de son pouvoir, est tenté par le silence.

Or le non-dit nourrit plutôt les craintes que les espérances. La rumeur sape la légitimité des gouvernants. Les médias appuient là où ça fait mal. Un jeu de rôles artificiel autour de l'information tend à s'instaurer, plutôt qu'une mise sur la place publique des incertitudes sur la santé ou les modifications génétiques ou les atteintes

épidémiologiques, des menaces agro-alimentaires ou environnementales, des risques industriels, des conséquences de catastrophes naturelles...

...la lente élaboration communicationnelle d'une vérité

La règle, le droit, la loi, les accords et les traités ne s'imposent qu'avec l'affectio societatis. Ils sont sinon soumis à une critique pragmatique, qui n'accorde intérêt aux concepts qu'à l'issue d'une confrontation expérimentale avec la réalité. Va pour les sciences exactes ! Mais les régulations humaines ne résultent que d'un processus communicationnel des sujets qui agissent ensemble pour rechercher une vérité se constituant comme un accord des membres d'une collectivité toujours plus large.

Chez un couple, dans un immeuble ou un hameau, pour un quartier, dans une ville ou pour une région, pour une nation, sur un continent, pour la planète terre, partager c'est vivre ensemble en reconnaissant les différences de l'autre, des autres.

Le mécanisme clé de l'organisation du partage biologique, humain, comme institutionnel, mondial est à la fois la différenciation et l'intégration : reconnaître des spécificités et favoriser des complémentarités. Non pas faire la moyenne et homogénéiser. Mais distinguer et découvrir les identités pour mieux cerner les désaccords, énoncer les enjeux, négocier les intérêts communs et coordonner les projets.

Associer les citoyens à une meilleure maîtrise des certitudes et des doutes, à la quête des informations, contribue à **une manière de prospective partagée**. Informer et faire participer le public dans des instances de veille, comme tout au long des processus de décision, explique et facilite l'arbitrage entre les intérêts généraux conflictuels.

Quand on a conduit ou organisé des concertations sur des grands équipements ou des aménagements qui marquent le cadre de vie ou si l'on conseille des débats de société, on constate que **le débat public a ses emballements et ses résistances** : discuter les expertises, les arbitrages antérieurs, invoquer les évolutions de notre société, s'installer dans la palabre, imposer sa part de vérité trop retenue. C'est un déferlement foisonnant du désir d'approcher les lieux de décision, d'illusions de consensus, suivies des frustrations qu'engendrent les compromis.

Cet apprentissage erratique du dialogue nous rappelle que la diffusion de l'information, et mieux l'accès à celle-ci, n'est qu'une condition nécessaire au partage de la décision. L'information univoque, sans l'échange de la communication, sans le dialogue, n'aboutit, quand surgit le conflit, qu'à la publicité promotionnelle, à la propagande et à la manipulation.

La communication, si elle respecte d'être une information dans les deux sens, où l'émetteur s'adresse à un récepteur actif, **apporte la condition suffisante à l'information nécessaire**.

L'information ne peut être octroyée. Son partage, qui conditionne le partage de la décision et l'organisation du partage, doit être contrôlé par l'échange. Les échanges entre les hommes se font sous les auspices d'Hermès à la fois dieu des messages, du commerce, des marchands, mais aussi des voleurs. A la croisée des chemins, pour que le partage soit équitable, tous les acteurs doivent être impliqués dans la discussion des règles.

L'implication de la société civile...

Dans le débat public **la représentation de la société civile** est catégorielle, professionnelle, thématique, territoriale, institutionnalisée, spontanée, à géométrie variable... à l'image de la fragmentation et de la dispersion des opinions. L'individu,

le "je" des analystes des courants socioculturels, vient, selon les périodes et les situations, s'intégrer dans les différents "nous" de configurations éphémères de points de vue. Ces "nous" qui agissent dans la cité, s'est interrogé un colloque à Cerisy, témoignent-ils de l'éclatement de la société ou en promettent-ils la recomposition ? Un ressort commun essentiel de la rencontre de ces "nous" devient la déception, la protestation ou la contestation face aux "ils", des pouvoirs économiques et politiques.

Or dans **la préparation participative des décisions** paraît à l'œuvre **un renouvellement du lien social**, inspiré du lien associatif non institutionnalisé, qui nous évoque le souhait de Rousseau de traduire la raison dans la convention.

La construction de l'intérêt collectif, autour d'un projet ou d'une réforme, suit donc ce chemin ardu de la concertation. Même si le débat public n'est pas le lieu de la décision. Il peut être l'occasion d'une négociation. Il permet la recherche contradictoire de quelques vérités influentes. Il apporte des instants de contre-pouvoir, susceptibles soit de ressourcer la légitimité du pouvoir, soit d'en montrer les erreurs. Il catalyse les évolutions de l'opinion.

Une intention ou un projet sont mis sur la place publique. Administrations, entreprises, élus, experts et spécialistes, publics avertis, individus concernés, populations impliquées, associations de toutes natures, une véritable nébuleuse intéressée se forme autour de la concertation. Comme à l'arrivée d'un aimant au voisinage de limaille de fer, un champ magnétique oriente les particules en présence.

Le débat public est un moment de maturation dans un processus de négociation, de délibération, **de décision politique.**

...pour vivifier la démocratie représentative

Informé sur un sujet complexe, mettre à disposition les données d'un choix délicat, écouter les raisons de la contestation, échanger arguments et expertises est essentiel. Face aux analyses et prévisions des techniciens ou des opérateurs, les interrogations et les intuitions du bon sens commun ou du vécu quotidien peuvent être prises en compte. Face aux promesses technologiques ou aux études de marché, l'expertise d'usage ou l'expérience partagée des citoyens vient modérer les extrapolations. L'irrationnel, l'intuition, les fantasmes ont aussi droit de cité. L'émotion, la passion sont amenées à rencontrer la raison.

Le débat contradictoire teste **l'acceptation sociale**, met en évidence des adaptations et compromis nécessaires. Il favorise les caractères pérenne et contrôlé de la mise en œuvre sociale du progrès. La décision, mieux comprise et plus partagée, change de nature. Elle peut s'en trouver plus solide... sous réserve de la sagesse des politiques.

Gouverner, aujourd'hui, plus que prévoir ou choisir, c'est **prévenir**, c'est-à-dire faire savoir, informer, écouter et expliquer, communiquer pour anticiper.

La culture de la participation à la préparation des choix est encore balbutiante et soumise à des agressions fondamentalistes. En des temps de désintérêt de la chose commune, de détournements d'une véritable communication publique, c'est pourtant **la voie maïeuticienne** que devraient emprunter les démocraties pour se revivifier, **pour cheminer ensemble, pour partager.**

Pierre Zémor, Conseiller d'Etat,
président de « Communication publique »
auteur de "Pour un meilleur débat public"

(Presse de Sciences-Po, "Bibliothèque du Citoyen", Paris 2003)